



# PHOTOS



<b>Nom d'équipe :</b> On deck			
<b>Pour le 1<sup>er</sup> mai :</b> minimum 10 noms et 10 photos. <b>Pour le 15 juin :</b> documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : <a href="mailto:liguevoyageurs@outlook.com">liguevoyageurs@outlook.com</a>			
			
1 David Masse	2 Karim Bégin	3 Francis Paré	4 Pascal Pineault-Trudel
			
5 Richard Paré	6 Philippe Denis	7 Geneviève Lahaie	8 Micael Cloutier
			
9 Hugo Paré	10 Peter Belzius	11 Louis Lapointe-Gagnon	12 Rolando Hajjar
			
13 Simon Desrosiers	14 Jean-Philippe Paré	15 Laurence Desmarais	16 Ève-Sophie Noel
			
17	18	19	20